



2021-29

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 19

**L'an deux mil vingt et un, le 12 avril à 18 heures 45.**

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 02/04/2021

**Présents** : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER, Gilles AUDRAS, Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT

**Excusées** :

Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES  
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE « LOTISSEMENT LE VALLON DU SUC » 2021**

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994  
VU la loi 96-142 du 21 février 1996  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales  
VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2021,  
Après avoir entendu la présentation générale du budget primitif annexe « Lotissement Le Vallon du Suc » de l'exercice 2021 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**DECIDE** l'adoption du budget primitif annexe « Lotissement Le Vallon du Suc » pour l'année 2021 présenté par monsieur le Maire, s'élevant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>RECETTES :</b>		
Prévisions	57 500.00 €	16 313.60 €
Résultat d'exploitation reporté	210 344.48 €	
<b>DEPENSES :</b>		
Prévisions	16 314.60 €	
Solde d'investissement reporté		16 313.60 €

Le Maire,  
FRANCK PAILLON

